

HSBC SFH (France)
Société Anonyme au capital de 113.250.000 euros
Siège social – 15 rue Vernet – 75008 Paris
SIREN 480 034 917 RCS Paris

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30 JUIN 2016

	Pages
Rapport d'activité du premier semestre 2016	3
Comptes semestriels clos au 30 juin 2016	7
Rapport des Commissaires aux comptes sur l'examen limité des comptes semestriels clos au 30 juin 2016	33
Attestation du responsable du rapport financier semestriel	35

RAPPORT D'ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE 2016

SIUATION ET ACTIVITE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2016

- **Evénements intervenus**

L'Assemblée Générale Mixte du 17 février 2016 a approuvé un premier Supplément au *Base Prospectus* ayant pour objet l'intégration par référence du Rapport financier annuel comprenant notamment les comptes arrêtés au 31 décembre 2015.

- **Perspectives d'avenir**

HSBC SFH (France) continuera au second semestre 2016 à participer au financement à moyen et long terme de HSBC France.

FAITS SIGNIFICATIFS DEPUIS LE 30 JUIN 2016

Aucun fait significatif n'est intervenu depuis le 30 juin 2016.

RESULTATS

Au cours du premier semestre 2016, la Société a réalisé un bénéfice s'élevant à 109 530 € (contre 994 898 € au 30/06/2015). Cette baisse du résultat est principalement liée à une importante hausse des charges générales d'exploitation et une baisse du montant des commissions reçues.

Il est rappelé que les opérations de refinancement de la Société, c'est-à-dire tant les opérations de prêts à HSBC France et d'emprunts sur les marchés obligataires, que leur remboursement, n'ont qu'une incidence mineure sur les résultats. En effet, HSBC SFH (France) ne prélève pas de marge sur ses opérations de prêts-emprunts et prête directement à HSBC France l'intégralité des capitaux qu'elle a levée auprès des investisseurs par l'émission de « *covered bonds* ». Par ailleurs, les « *covered bonds* » émis par la Société et les avances consenties à HSBC France ont exactement les mêmes caractéristiques en termes de taux, de nominal et de maturité.

Ce profit constaté se décompose de la manière suivante :

- Le Produit net bancaire se situe à 1 554 828 € et s'explique principalement par les commissions de gestion et d'origination pour respectivement 723 851 € et 2 745 333 € compensées par les frais d'émission 1 040 718 € et l'étalement des décôtes pour 859 926 €
- Les charges générales d'exploitation s'élèvent à 1 135 870 € dont 330 k€ de cotisation au Fond de Résolution Unique, 118k€ de TVA non récupérable, 435k€ de frais de fonctionnement refacturé par HBFR.
- Les produits de placement rémunérant la trésorerie excédentaire de la Société ont totalisé un montant de 0 € sur l'exercice. Le mode de placement par dépôt à terme ayant été abandonné à fin septembre 2014, suite à l'évolution peu favorable des taux de rémunération,
- Les gains de change ressortent à 653 €
- La charge d'impôt sur les sociétés ressort à 309 428 €

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 30 JUIN 2016

Actionnaires	Nombre d'actions	En %
HSBC France	7 549 992	99,99%
Administrateurs	8	0,01%

DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET UTILISATION DE CES DELEGATIONS

Néant.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

• Risque de crédit

Différents postes du bilan de HSBC SFH (France) sont soumis à un risque de crédit, notamment sa trésorerie et les crédits tant en régime permanent qu'en cas de transfert du collatéral.

En régime permanent, le bilan de HSBC SFH (France) est principalement exposé à sa maison-mère.

La trésorerie de HSBC SFH (France), correspondant à l'investissement de ses fonds propres, est constituée de dépôts à vue dans les livres de HSBC France.

L'autre composante majeure de l'actif de HSBC SFH (France) en régime permanent est l'ensemble des prêts à HSBC France répliquant les caractéristiques des obligations de financement de l'habitat (OH) émises. Le risque de crédit afférent est considéré comme faible tant que HSBC France respecte les contraintes imposées par le programme d'OH (notation minimale). Ce risque est atténué par le portefeuille de prêts immobiliers apporté en garantie par HSBC France à HSBC SFH (France).

En cas de survenance d'un événement prévu dans le programme d'OH (par exemple, défaut ou baisse de la note de HSBC France sous un certain seuil), HSBC SFH (France) pourra accéder à la propriété des actifs sous-jacents et aux flux de trésorerie générés par ces actifs. Le risque de crédit résiduel proviendra donc du portefeuille de crédits immobiliers transféré, lui-même atténué par les garanties octroyées directement ou indirectement sur les créances. Les prêts apportés par HSBC France sont composés à 84% de prêts cautionnés par Crédit Logement et à 16% par des prêts hypothécaires. Le coût du risque de crédit de HSBC SFH (France) pourra ainsi être considéré comme très faible dès lors que HSBC France jouit d'une bonne notation de la part des Agences de Notation et que les garanties sont de très bonne qualité.

• Risque de taux, de change et risque de marché

En cas d'émission de HSBC SFH (France), les conditions du prêt accordé par la suite à HSBC France sont parfaitement adossées aux conditions de rémunération des investisseurs. Ce « *back-to-back* » permet à HSBC SFH (France) de ne pas supporter de risque de taux d'intérêt en régime permanent.

HSBC SFH (France) ne supporterait un risque de taux d'intérêt ou un risque de change qu'en cas de survenance d'un événement prévu dans le programme d'OH. Dans ce cas, un trigger déclencherait la mise en place d'une série de couvertures pour neutraliser ces risques de taux et de change. Les modalités de mise en œuvre de ces couvertures dépendent du type d'événement. En cas de dégradation de la notation de HSBC France sous un certain seuil convenu avec les Agences de Notation, HSBC SFH (France) conclura une couverture à travers deux séries d'instruments à terme :

- une série de couvertures de taux avec une ou des contrepartie(s) externe(s) bénéficiant d'une notation compatible avec la notation du Programme pour couvrir les risques de taux (et de change, le cas échéant) entre les prêts immobiliers représentant le « *Borrower Collateral Security* » et les « *Covered Bonds* » ; et
- une autre série de couvertures de taux miroirs (« *back-to-back* ») à ceux visés ci-dessus avec HSBC France pour couvrir les risques de taux entre le « *Borrower Collateral Security* » et les prêts accordés par HSBC SFH (France) à HSBC France.

Par ailleurs, conformément à la réglementation applicable aux Sociétés de Financement de l'Habitat, le comité de gestion qui se réunit selon une fréquence mensuelle s'est doté d'outils permettant d'établir une surveillance de ces risques structurels de taux et de change.

Conformément à son objet social limité, HSBC SFH (France) n'a aucune activité de marché autre que l'émission des *covered bonds* et le remplacement des ressources ainsi levées auprès de HSBC France à des conditions identiques.

- **Risque de liquidité**

Le programme HSBC SFH (France) prévoit, pour chaque émission, un adossement parfait entre le prêt fait avec la maison-mère et la série d'obligations émises (« *Back-to-back* »). En régime permanent, HSBC SFH (France) ne s'expose donc à aucun risque de liquidité.

Par ailleurs, conformément à la réglementation des Sociétés de Financement de l'Habitat, le comité de gestion, qui se réunit selon une fréquence mensuelle, s'est doté d'outils permettant d'établir une surveillance du risque de liquidité à 180 jours par transparence, c'est-à-dire par mesure des flux de trésorerie issus du collatéral. Ces états sont établis en conformité avec les instructions ACPR de décembre 2014 relatives notamment au besoin de liquidité à 180 jours. Conformément à ces mêmes textes, en cas d'apparition d'une impasse en liquidité (revenus perçus du collatéral – passif à payer < 0) dans les 180 jours, HSBC France devra constituer un gage espèces d'un montant équivalent à l'impasse. En sus, en cas de dégradation de la notation de la maison-mère sous un certain seuil convenu avec les Agences de Notation intervenant dans les 180 jours avant le paiement d'une série, la maison-mère devra constituer un gage espèces de montant équivalent à l'échéance (*Pre-Maturity Test*).

Le TALCO Liquidité de HSBC France, sous-comité de l'ALCO Bilan, réunit mensuellement les acteurs chargés de la réalisation des opérations (Trésorerie), de l'élaboration des états de reporting et de la surveillance (Direction Financière). Ce comité est chargé de piloter les ratios de liquidité, de préparer le plan de financement, d'étudier les sources de financement alternatives et de traiter de tout sujet relatif à la liquidité du groupe HSBC en France.

HSBC SFH (France) est dans le périmètre du TALCO Liquidité de HSBC France. Ce comité contrôle en particulier, le *Liquidity Coverage Ratio* (LCR), dont la limite est fixée à 70% en 2016 par les autorités de régulation. Au 31 décembre 2015, le LCR de HSBC France s'élevait à 120,2% et celui de HSBC SFH (France) était non significatif compte tenu des modalités spécifiques de calcul propres à ce type de structure.

HSBC SFH (France) est également dans le périmètre des indicateurs consolidés suivis par le département *Asset, Liability and Capital Management* (ALCM) de la Direction Financière.

Au 30 juin 2016, HSBC SFH (France) ne présente aucun besoin de liquidité à 180 jours.

- **Risques opérationnels**

Conformément à ses statuts, HSBC SFH (France) ne dispose pas de ressources humaines ou techniques propres. Les processus sous-jacents à son activité sont confiés à HSBC France au travers d'une convention d'externalisation et de mise à disposition de moyens et de ressources. Cette convention précise notamment l'extension des dispositifs de contrôle permanent, de contrôle périodique et de conformité de HSBC France aux tâches exécutées pour le compte de HSBC SFH (France).

HSBC SFH (France) est exposée à plusieurs types de risques opérationnels et notamment :

- le risque d'erreur dans le traitement des opérations ;
- le risque de fraude, interne et externe ;
- les risques liés à la sécurité de l'information ;
- les risques juridiques, etc.

Tous ces risques sont repris dans une cartographie de recensement des risques majeurs et des contrôles spécifique à la structure et à l'activité de HSBC SFH (France). Cette cartographie, réalisée annuellement selon la méthode dénommée *Risk and Control Assessment* (RCA), évolue en fonction des incidents survenus, des modifications de périmètres et de l'émergence de nouveaux risques en raison d'un contexte économique particulier.

La méthodologie utilisée lors de l'élaboration des RCA prend en compte les événements de risques opérationnels (incidents internes et externes), les constats des rapports d'audit et de contrôles internes ainsi que les plans d'actions. Elle prend également en compte des scénarios sévères qui pourraient, en cas de survenance, affecter l'activité.

L'ensemble des contrôles correspondants aux risques identifiés sont évalués avec les opérateurs et le management en charge de l'activité. Les contrôles qui méritent d'être renforcés donnent systématiquement lieu à un plan d'action qui fait l'objet d'un suivi très régulier.

Le groupe HSBC France a opté pour la méthode standard pour l'évaluation des capitaux propres relatifs aux risques opérationnels. Cette mesure et la déclaration afférente se font de manière consolidée par HSBC France. A noter que des travaux importants sont initiés par le Groupe HSBC concernant le « *stress testing* » pour une préparation à un passage éventuel à une méthode avancée (AMA) pour le calcul du capital réglementaire face aux risques opérationnels.

A la date de publication de ce rapport, la Société n'a pas subi d'incident susceptible d'avoir une incidence significative sur sa situation financière.

- **Risque juridique**

Pour réaliser son objet social, HSBC SFH (France) s'est entouré de conseils juridiques externes. Par ailleurs, le risque juridique a été largement analysé par les agences de notation qui ont attribué leurs meilleures notes au programme de HSBC SFH (France) (AAA).

De plus, en vertu des conventions citées ci-avant, HSBC SFH (France) bénéficie du concours du groupe HSBC France pour toutes ses activités.

Par ailleurs, il n'existe pas à la date d'émission de ce rapport, de faits exceptionnels ou de litiges ayant eu dans un passé récent - ou susceptibles d'avoir - une incidence significative. De même, à cette date, aucune procédure judiciaire, fiscale ou réglementaire susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière et le patrimoine de la Société n'est en cours.

ACTIF	Notes	30/06/2016	31/12/2015	Variations (06.2016 vs 12.2015)
Caisse, Banques Centrales, C.C.P.		0	0	
Effets publics et valeurs assimilées		0	0	
Créances envers les établissements de crédit	1	5 282 871 214	5 287 053 349	-4 182 136
<i>dont nominal prêts miroir</i>		5 118 086 869	5 119 173 973	-1 087 105
<i>dont courus prêts miroir</i>		57 986 174	63 305 059	-5 318 885
<i>dont commissions reçues</i>		-21 221 076	-23 968 849	2 747 773
<i>dont trésorerie / dépôts</i>		128 019 246	128 543 165	-523 919
Opérations avec la Clientèle - Actif	2	0	0	
Obligations et autres titres à revenu fixe	3	0	0	
Actions et autres titres à revenu variable	3	0	0	
Participations et autres titres détenus à long terme		0	0	
Parts dans les entreprises liées		0	0	
Immobilisations incorporelles		0	0	
Immobilisations corporelles		0	0	
Autres actifs	4	189 732	248 873	-59 141
Comptes de régularisation - Actif	5	11 954 652	13 829 990	-1 875 338
TOTAL DE L'ACTIF		5 295 015 598	5 301 132 212	-6 116 615
Engagements de financement donnés	6	0	0	
Engagements de garantie donnés	6	0	0	
Engagements donnés sur titres	6	0	0	
Opérations sur instruments financiers à terme	6	0	0	

HSBC SFH (France)

BILAN 2016

(en euros)

PASSIF	Notes	30/06/2016	31/12/2015	Variations (06.2016 vs 12.2015)
Dettes envers les établissements de crédit		0	0	
Opérations avec la Clientèle - Passif		0	0	
Dettes représentées par un titre	7	5 176 103 061	5 182 457 987	-6 354 926
		<i>5 118 086 869</i>	<i>5 119 173 973</i>	<i>-1 087 105</i>
		<i>58 016 192</i>	<i>63 284 014</i>	<i>-5 267 822</i>
Autres passifs	8	30 688	229 949	-199 260
Comptes de régularisation - Passif	9	1 407 423	1 079 381	328 042
Provisions		0	0	
Dettes subordonnées	10	0	0	0
Fonds pour risques bancaires généraux		0	0	
Capital	11	113 250 000	113 250 000	0
Prime d'émission	11	0	0	
Prime de fusion	11	0	0	
Réserves	11	218 628	136 666	81 963
Report à nouveau	11	3 896 267	2 338 975	1 557 292
Résultat de l'exercice	11	109 530	1 639 255	-1 529 725
TOTAL DU PASSIF		5 295 015 598	5 301 132 212	-6 116 615
Engagements reçus de financement	6	0	0	
Engagements reçus de garantie	6	6 443 559 643	6 743 681 661	(300 122 018)
Engagements reçus sur titres	6	0	0	

HSBC SFH (France)**RESULTAT 2016**

COMPTE DE RESULTAT	Notes	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Intérêts et produits assimilés	12	55 490 230	113 421 495	56 412 216
Intérêts et charges assimilées	12	-54 659 906	-111 939 815	-55 736 040
Commissions (produits)	13	723 851	1 821 137	923 008
Commissions (charges)	13	0	0	0
Gains ou pertes sur opérations de négociation	14	653	182 043	184 776
Autres charges et produits d'exploitation bancaire	15	0	0	0
PRODUIT NET BANCAIRE		1 554 828	3 484 860	1 783 961
Charges générales d'exploitation	16	-1 135 870	-1 020 340	-303 039
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		418 958	2 464 520	1 480 922
RESULTAT D'EXPLOITATION		418 958	2 464 520	1 480 922
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		418 958	2 464 520	1 480 922
Résultat exceptionnel	17	0	0	0
Impôt sur les bénéfices	18	-309 428	-825 265	-486 024
RESULTAT NET		109 530	1 639 255	994 897

HSBC SFH (France)

S.A. au capital de 113 250 000 euros

15, rue Vernet
75008 PARIS
RCS Paris 480 034 917

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	30/06/2016	31/12/2015
Résultat net de l'exercice	110	1 639
Impôt sur les sociétés		
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		
Dépréciation des éléments de goodwill et autres éléments d'actifs		
Dotations nettes aux provisions		
Part de résultat liée aux participations		
Gains / Pertes nets sur cession d'immobilisations		
Mouvements sans décaissement de trésorerie liés à l'activité de financement	2 004	-21 385
Variation dues aux impacts de change	-1	27
Autres mouvements sans décaissement de trésorerie	59	86
Total des éléments sans décaissement de trésorerie	2 172	-19 633
Flux de trésorerie sur prêts aux établissements de crédit et à la clientèle	3 658	-848 724
Flux de trésorerie sur prêts à la clientèle		
Flux de trésorerie sur titres de placement et d'investissement		
Flux de trésorerie sur autres actifs		
Dividendes reçues de participations		
Impôts et taxes		
Total des éléments de trésorerie opérationnels	3 658	-848 724
TRESORERIE NETTE LIEE A L'ACTIVITE D'EXPLOITATION	5 830	-868 357
Flux de trésorerie provenant d'actifs financiers ou d'immobilisation corporelles		
Flux de trésorerie net provenant d'autres activités d'investissement		
TRESORERIE NETTE LIEE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	0	0
Flux de trésorerie liés à l'émission d'actions		
Flux sur dettes/établissements de crédit et clientèle	-6 355	872 676
TRESORERIE NETTE LIEE AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	-6 355	872 676
VARIATION NETTE DE TRESORERIE	-525	4 319
Variation dues aux impacts de change	1	-27
Trésorerie à l'ouverture	128 543	124 251
Comptes courants bancaires, postaux, ou ouverts auprès de la Banque de France	128 543	124 251
Autres opérations à vue avec les établissements de crédit		
Trésorerie à la clôture *	128 019	128 543
Comptes courants bancaires, postaux, ou ouverts auprès de la Banque de France	128 019	128 543
Autres opérations à vue avec les établissements de crédit		
VARIATION NETTE DE TRESORERIE	-525	4 319

* cf Note 1 "créances envers les établissements de crédit"

VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES 2015 - 2016

(en euros)

POSTES	31/12/2015	30/06/2016		
	Montant	Augmentations	Diminutions	Montant
Capital souscrit	113 250 000			113 250 000
Prime d'émission	0			0
Prime de fusion	0			0
Réserves	136 666	81 963		218 628
Report à nouveau	2 338 975	1 557 292		3 896 267
Résultat de l'exercice	1 639 255	109 530	1 639 255	109 530
Montant des capitaux propres	117 364 895			117 474 426

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

1 FAITS SIGNIFICATIFS

Il n'y a pas eu de faits significatifs au cours du premier semestre 2016.

2 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 - Rappel des principes

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes semestriels sont établis et présentés conformément au règlement 2014.07 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

Le 1er janvier 2005, la société « Hervet Participations » a été intégrée dans le groupe fiscal de HSBC BANK PLC PARIS BRANCH. Le 20 juin 2008, l'assemblée générale mixte a décidé le changement de dénomination de la société « Hervet Participations » en « HSBC Covered Bonds (France) ». Le 21 avril 2011, l'Assemblée Générale Mixte a décidé la modification de la dénomination sociale de la Société qui devient HSBC SFH (France). L'objet social de la société est décrit dans l'article 2 des statuts mis à jour le 28 avril 2014, lequel dispose :

« Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables aux sociétés de financement de l'habitat, la Société a pour objet social exclusif de consentir et/ou de financer des Prêts à l'Habitat et de détenir des titres et valeurs (l' « Objet Social »).

I - Les Prêts à l'Habitat consentis et/ou financés par la Société sont des prêts destinés, en tout ou partie, au financement d'un bien immobilier résidentiel situé en France ou dans un autre Etat membre de l'Union Européenne ou un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen ou dans un Etat bénéficiant du meilleur échelon de qualité de crédit établi par un organisme externe d'évaluation de crédit reconnu par l'Autorité de Contrôle Prudentiel, et garantis par (a) une hypothèque de premier rang ou une sûreté immobilière conférant une garantie au moins équivalente, ou (b) un cautionnement consenti par un établissement de crédit ou une entreprise d'assurance (« **Prêts à l'Habitat** »).

[.../...]

Pour le financement des opérations mentionnées au I. ci-dessus, la Société peut émettre des obligations de financement de l'habitat bénéficiant du privilège défini à l'article L. 513-11 du Code monétaire et financier et recueillir d'autres ressources, y compris par émission d'instruments financiers ou de titres de dette, notamment sur le fondement de droits étrangers (y compris des titres de dette nominatifs de droit allemand (*Nammensschuldverschreibung*) dont le contrat ou le document destiné à l'information du public (au sens de l'article L. 412-1 du même Code) ou tout document équivalent requis pour leur admission sur les marchés réglementés étrangers mentionne ce privilège. »

2.2 – Changements de méthode comptable

Aucun changement de méthode comptable n'a été réalisé au cours du premier semestre 2016.

2.3 - Modes et méthodes d'évaluation

2.3.1 CREANCES ET DETTES RATTACHEES

Les intérêts courus non encore perçus ou payés sont rattachés à leur compte principal.

2.3.2 CREANCES A TERME ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Précisons que les commissions d'origination et de gestion sont étalées de manière linéaire tout au long de la durée du prêt.

Les placements de trésorerie permettant de rémunérer les disponibilités ont été réalisés à travers l'ouverture de dépôt à terme auprès de HSBC France.

Les dépôts à terme sont enregistrés à leur valeur d'acquisition.
Les intérêts courus non encore perçus sont rattachés à leur compte principal.

Il est rappelé que, le 20 janvier 2010, HSBC SFH (France) (« la Société ») a conclu un prêt d'1,5 milliard d'euros (EUR) avec HSBC France, avec une maturité à 7 ans, basé sur un taux d'intérêt de 3,375%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Le 07 avril 2010, la Société a conclu deux nouveaux prêts avec HSBC France de, respectivement, 200 millions de francs suisses (CHF), avec une maturité de 5 ans et 5 mois, basé sur un taux d'intérêt de 1,75%, pour l'un, et une maturité de 8 ans et 5 mois, basé sur un taux d'intérêt de 2,375 %, pour le second.

Le 07 septembre 2015, le prêt avec une maturité de 5 ans et 5 mois est arrivé à échéance et a été totalement remboursé par HSBC France.

Les intérêts courus non encore payés sur le prêt dont la maturité est de 8 ans et 5 mois sont rattachés à leur compte principal.

Le 24 décembre 2010, la Société a conclu un quatrième prêt avec HSBC France de 200 millions de CHF, avec une maturité de 8 ans et 4 mois, basé sur un taux d'intérêt de 2,00%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Le 16 avril 2013, la Société a conclu un cinquième prêt d'1,25 milliard d'euros (EUR) avec HSBC France, avec une maturité à 10,5 ans, basé sur un taux d'intérêt de 2,00%. Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Puis, le 28 octobre 2013, la Société a conclu un sixième prêt d'1 milliard d'euros (EUR) avec HSBC France, avec une maturité à 7 ans, basé sur un taux d'intérêt de 1,875%. Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Enfin, le 11 mars 2015, la Société a conclu un septième prêt d'1 milliard d'euros (EUR) avec HSBC France, avec une maturité à 7 ans, basé sur un taux d'intérêt de 0,375%. Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Les créances en CHF au 30 juin 2016 ont été contre-valorisées en euro, au bilan, au taux de change officiel à la date d'arrêt.

2.3.3 TITRES DE PLACEMENT

Le placement en certificat de dépôt a été remplacé en février 2012 par l'ouverture d'un dépôt à terme. Le mode de placement par dépôt à terme a été abandonné à fin septembre 2014, suite à l'évolution peu favorable des taux de rémunération.

2.3.4 DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

Notons que les primes ou surcotes à l'émission d'obligations sécurisées sont étalées de manière linéaire de la date d'émission à la date de maturité. De même, les frais d'émission d'obligations sécurisées sont étalés de manière linéaire de la date d'émission à la date de maturité.

Le 20 janvier 2010, la Société a procédé à une émission d'obligations sécurisées (bonds) d'1,5 milliard d'euros, avec une maturité à 7 ans, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 3,375%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Le 07 avril 2010, la Société a initié deux nouvelles émissions de bonds de, respectivement, 200 millions de CHF, avec une maturité de 5 ans et 5 mois, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 1,75%, pour l'une, et une maturité de 8 ans et 5 mois, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 2,375 %, pour la seconde.

Le 07 septembre 2015, l'émission avec une maturité de 5 ans et 5 mois, est arrivée à échéance et a été remboursée.

Les intérêts courus non encore payés sur l'émission dont la maturité est de 8 ans et 5 mois sont rattachés à leur compte principal.

Le 24 décembre 2010, la Société a effectué une émission de bonds de 200 millions de CHF, avec une maturité de 8 ans et 4 mois, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 2,00%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Le 16 avril 2013, la Société a effectué une émission de bonds d'1,25 milliard d'euros, avec une maturité de 10 ans et 6 mois, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 2,00%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Puis, le 28 octobre 2013, la Société a effectué une émission de bonds d'1 milliard d'euros, avec une maturité de 7 ans, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 1,875%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Enfin, le 11 mars 2015, la Société a effectué une septième émission de bonds d'1 milliard d'euros, avec une maturité de 7 ans, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 0,375%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Les dettes en CHF au 30 juin 2016 ont été contre-valorisées en euro, au bilan, au taux de change officiel à la date d'arrêté.

Conformément au règlement 2014.07 de l'Autorité des Normes Comptables, l'information suivante est fournie :

Prime d'émission restant à amortir au 30 juin 2016 :	Euros...3 832 502,85
Surcote restant à amortir au 30 juin 2016 :	Euros.....74 123,12
Frais d'émission restant à amortir au 30 juin 2016 :	Euros...8 122 148,75

2.3.5 EMPRUNT SUBORDONNE

La Société n'a plus d'emprunt subordonné vis-à-vis de HSBC France depuis le 23 août 2013.

2.3.6 CAPITAL SOCIAL

HSBC France détient 99,99 % du capital de la Société.

Le capital social est de 113 250 000 euros, décomposé en 7 550 000 actions de 15 euros de nominal.

2.3.7 INTERETS ET ASSIMILES

La comptabilisation des intérêts au compte de résultat est réalisée *pro rata temporis*.

Les commissions liées à l'octroi d'un concours sont notamment assimilées à des compléments d'intérêts et sont étalées de manière linéaire sur la durée de vie effective du crédit. Au premier semestre 2016, un montant de 2 745 333,28 euros a été comptabilisé en compte de résultat au titre de l'étalement des commissions d'origination.

2.3.8 HORS BILAN

- Engagements

Les prêts donnés à HSBC France par HSBC SFH (France) sont garantis par les crédits à l'habitat éligibles en provenance du réseau HSBC France.

La garantie reçue et comptabilisée au 30 juin 2016 (sur la base des chiffres arrêtés au 31 mai 2016) s'élève à 6 443 559 643 euros. Le montant définitif de la garantie reçue (sur la base des chiffres arrêtés au 30 juin 2016 et disponibles le 12 juillet 2016) est de 6 343 361 684 euros.

Les crédits à l'habitat qui garantissent les prêts accordés par HSBC SFH (France) à HSBC France sont des garanties financières dont les spécificités sont détaillées au sein des articles L. 211-38 et suivants du Code Monétaire et Financier.

3 IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANT SELON LA METHODE DE L'INTEGRATION GLOBALE

HSBC FRANCE
103, avenue des Champs Elysées
75008 PARIS

4 INFORMATION RELATIVE AU RISQUE DE CREDIT

L'unique contrepartie de l'entité HSBC SFH (France) est HSBC France.

Les prêts accordés par HSBC SFH (France) permettent à HSBC France de se refinancer.

5 INFORMATION RELATIVE AUX RISQUES DE TAUX ET DE CHANGE

Les risques de taux et de change d'HSBC SFH (France) sont limités dans la mesure où les prêts octroyés par HSBC SFH (France) à HSBC France sont adossés sur les émissions d'obligations sécurisées.

La société HSBC SFH (France) a cédé sa position de change sur le marché en date du 27 juin 2016.

6 EXPOSITION SUR LE RISQUE SOUVERAIN

L'entité HSBC SFH (France) ne détient pas d'actifs financiers présentant un risque souverain.

7 INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIEES

Conformément aux recommandations de l'ANC 2010-04, la liste des transactions effectuées par la société HSBC SFH (France) avec les entreprises liées ne fait pas l'objet d'une information en annexe, s'agissant d'opérations réalisées à des conditions normales de marché.

NOTE 1 - CREANCES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(en euros)

En milliers d'euros	2016	2015
A vue	128 019 246	128 543 165
A terme	5 096 865 793	5 095 205 125
< 3 mois	1 498 970 825	
> 3 mois < 1 an	1 362 358 202	2 860 790 652
> 1 an < 5 ans	2 235 536 766	2 234 414 473
> 5 ans		
Dépréciations sur créances douteuses et risques pays		
Créances rattachées (Intérêts à recevoir)	57 986 174	63 305 059
TOTAL GENERAL	5 282 871 213	5 287 053 349
<i>Dont titres recus en pension livrée</i>		
<i>Dont prêts subordonnés</i>		

NOTE 2 - OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE - ACTIF

(Encours de fin de période)

(en euros)

NATURE DES OPERATIONS	2016	2015
Créances sur la clientèle Créances commerciales Comptes ordinaires débiteurs Autres concours à la clientèle (hors créances rattachées)	0	0
Opérations de crédit-bail		
TOTAL	0	0

Crédits aux particuliers Crédits à la clientèle financière Crédits à la clientèle non financière Titres reçus en pension livrée Créances rattachées		
TOTAL	0	0

<i>Dont créances douteuses brutes</i>	0	0
<i>Dont dépréciations des créances douteuses</i>		
<i>Dont créances douteuses nettes</i>		
<i>Dont prêts subordonnés</i>		

VENTILATION DES ENCOURS SELON LA DUREE RESTANT A COURIR	2016	2015
A vue		
A terme		
< 3 mois	0	0
> 3 mois < 1 an		
> 1 an < 5 ans		
> 5 ans		
Dépréciations sur créances douteuses et risques pays	0	0
Créances rattachées (Intérêts à recevoir)		
TOTAL	0	0

NOTE 3 - OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE

(en euros)

NATURE DES OPERATIONS	2016	2015
Effets publics et valeurs assimilées	0	0
- Titres de transaction		
- Titres de placement		
- Titres d'investissement		
- Créances rattachées		
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0
. Titres de transaction		
- Obligations et autres titres cotés		
- Obligations non cotées, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables brutes		
- Dépréciations des obligations non cotées, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables		
. Titres de placement		
- Obligations cotées		
- Obligations non cotées, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	0	0
- Dépréciations des obligations non cotées, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	0	0
. Titres d'investissement		
- Obligations cotées		
- Obligations non cotées, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables		
. Créances rattachées	0	0
<i>Dont titres subordonnés</i>		
Actions et autres titres à revenu variable & TAP	0	0
. Titres de transaction	0	0
- Actions cotées		
- Actions et autres titres à revenu variable non cotés		
. Titres de placement	0	0
- Actions cotées	0	0
- Actions et autres titres non cotés		
. Titres de l'activité de portefeuille	0	0
- TAP non cotés		
- TAP cotés		
. Créances rattachées		
Actions propres	0	0
- Titres de placement		
TOTAL	0	0

VENTILATION DES EFFETS PUBLICS ET OBLIGATIONS PAR DRAC

En valeur nette

(en euros)

NATURE DES OPERATIONS	2016	2015
Effets publics et valeurs assimilées	0	0
< 3 mois		
> 3 mois < 1 an		
> 1 an < 5 ans		
> 5 ans		
Créances rattachées		
TOTAL		
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0
< 3 mois	0	0
> 3 mois < 1 an		
> 1 an < 5 ans		
> 5 ans		
Dépréciations	0	0
Créances rattachées	0	0
TOTAL	0	0

VALEUR ESTIMÉE DU PORTEFEUILLE DE TITRES DE PLACEMENT & TITRES DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE

(en euros)

Nature des opérations	2016	2015
Effets publics et valeurs assimilées		
Obligations et autres titres à revenu fixe <i>dont dépréciation</i>		
Actions et autres titres à revenu variable & TAP	0	0
Actions propres		
TOTAL TITRES DE PLACEMENT & TAP (hors créances rattachées)	0	0

NOTE 4 - AUTRES ACTIFS

(en euros)

	2016	2015
. Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
. Débiteurs divers et autres comptes d'actif	189 732	248 873
TOTAL	189 732	248 873

NOTE 5 - COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

(en euros)

	2016	2015
Impôts différés actifs		0
Autres comptes de régularisation	11 954 652	13 829 990
TOTAL	11 954 652	13 829 990

NOTE 6 - HORS BILAN

(en euros)

	2016	2015
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
Engagements donnés		
. Accords de refinancement et autres engagements de financement en faveur d'établissements de crédit		
. En faveur de la clientèle		
Total	0	0
Engagements reçus		
. Accords de refinancement et autres engagements de financement reçus d'établissements de crédit		

ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
Engagements donnés		
. Cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit		
. Cautions, avals et autres garanties d'ordre de la clientèle	0	0
Total	0	0
Engagements reçus		
. Cautions, avals et autres garanties reçus d'établissements de crédit	6 443 559 643	6 743 681 661
. Cautions, avals et autres garanties d'ordre de la clientèle		
Total	6 443 559 643	6 743 681 661

ENGAGEMENTS SUR TITRES		
Engagements donnés : titres à livrer		
Engagements donnés : calls sur titres (échéance < 3 mois)		
Engagements donnés : calls sur titres (échéance comprise entre 3 mois et 1 an)		
Engagements donnés : calls sur titres (échéance comprise entre 1 an et 5 ans)		
Engagements donnés : calls sur titres (échéance > 5 ans)		
. Interventions à l'émission, opérations sur le marché à règlement mensuel et autres		
Total	0	0
Engagements reçus : titres à recevoir		
Engagements reçus : put sur titres (échéance < 3 mois)		
Engagements reçus : put sur titres (échéance comprise entre 3 mois et 1 an)		
Engagements reçus : put sur titres (échéance comprise entre 1 an et 5 ans)		
Engagements reçus : put sur titres (échéance > 5 ans)		
. Interventions à l'émission, opérations sur le marché à règlement mensuel et autres		
Total	0	0

NOTE 7 - DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

(en euros)

VENTILATION DES ENCOURS SELON LA DUREE RESTANT A COURIR	2016	2015
Dettes envers les établissements de crédit, Banques Centrales & CCP		
A vue		
A terme	5 118 086 869	5 119 173 973
< 3 mois		
> 3 mois < 1 an	1 500 000 000	
> 1 an < 5 ans	1 368 086 869	2 869 173 973
> 5 ans	2 250 000 000	2 250 000 000
Dettes rattachées (Intérêts à payer)	58 016 192	63 284 014
TOTAL GENERAL	5 176 103 061	5 182 457 987
<i>Dont titres reçus en pension livrée</i>		

NOTE 8 - AUTRES PASSIFS

Avant affectation des résultats

(en euros)

	2016	2015
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Créditeurs divers et autres	30 688	229 949
Titres de transaction et titres reçus en pension livrée		
TOTAL	30 688	229 949

NOTE 9 - COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

(en euros)

	2016	2015
Comptes d'encaissement		
Autres comptes de régularisation	1 407 423	1 079 381
TOTAL	1 407 423	1 079 381

NOTE 10 - DETTES SUBORDONNEES

(en euros)

VENTILATION DES ENCOURS SELON LA DUREE RESTANT A COURIR	2016	2015
Dettes envers les établissements de crédit, Banques Centrales & CCP		
A vue		
A terme	0	0
< 3 mois		
> 3 mois < 1 an		
> 1 an < 5 ans		
> 5 ans	0	0
Dettes rattachées (Intérêts à payer)	0	0
TOTAL GENERAL	0	0

EVOLUTION DU CAPITAL EN ACTIONS

POSTES	Nombre de titres				Valeur nominale
	A l'ouverture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	A la clôture de l'exercice	
Actions ordinaires	7 550 000			7 550 000	15
Actions amorties				0	
Actions à dividendes prioritaires sans droit de vote				0	
Actions préférentielles				0	
Parts sociales				0	
Certificats d'investissement				0	

NOTE 11 - VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en euros)

POSTES	2015			2016
	Montant	Augmentations	Diminutions	Montant
Capital souscrit	113 250 000			113 250 000
Prime d'émission	0			0
Prime de fusion	0			0
Réserves	136 666	81 963		218 628
Report à nouveau	2 338 975	1 557 292		3 896 267
Résultat de l'exercice	1 639 255	109 530	1 639 255	109 530
Montant des capitaux propres au 30 juin	117 364 895			117 474 426

Note 12 - MARGE D'INTERET

(en euros)

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Intérêts et produits assimilés			
. Etablissements de crédit et assimilés	55 473 516	56 394 745	113 386 883
. Clientèle	16 713	17 471	34 613
. Obligations et ATRF			
. Autres			
Total	55 490 230	56 412 216	113 421 495
Intérêts et charges assimilées			
. Etablissements de crédit et assimilés			
. Clientèle	(54 659 906)	(55 736 040)	(111 939 815)
. Dettes subordonnées			
. Autres obligations et ATRF			
. Autres			
Total	(54 659 906)	(55 736 040)	(111 939 815)

NOTE 13 - VENTILATION DES COMMISSIONS

(en euros)

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
VENTILATION DES COMMISSIONS INSCRITES DANS LES RUBRIQUES "COMMISSIONS" DU COMPTE DE RESULTAT			
Produits	723 851	923 008	1 821 137
. Sur opérations avec les établissements de crédit	723 851	923 008	1 821 137
. Sur opérations avec la clientèle			
. Sur opérations de change			
. Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres			
. Prestations de services financiers pour compte de tiers			
. Sur engagements sur titres			
. Autres commissions			
Charges	0	0	0
. Sur opérations avec les établissements de crédit			
. Relatives aux opérations sur titres			
. Relatives aux opérations sur instruments financiers à terme			
. Prestations de services financiers pour compte de tiers			
. Autres commissions			
TOTAL DES COMMISSIONS	723 851	923 008	1 821 137

Les commissions sont perçues annuellement, et sont étalées de manière linéaire.

Note 14 - Gains et pertes sur opérations des portefeuilles de négociation

(en euros)

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Résultats sur titres de transaction			
Résultats sur opérations de change	653	184 776	182 043
Résultats sur instruments financiers à terme			
TOTAL	653	184 776	182 043

NOTE 15 - AUTRES CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

(en euros)

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Produits d'exploitation			
Charges d'exploitation			
TOTAL	0	0	0

NOTE 16 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

(en euros)

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Frais de personnel			
Autres frais administratifs	-1 135 873	-303 039	-1 020 340
<i>Dont honoraires de commissariat aux comptes :</i>	<i>-42 048</i>	<i>-22 034</i>	<i>-79 821</i>
TOTAL	-1 135 873	-303 039	-1 020 340

NOTE 17 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

(en euros)

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Produits exceptionnels sur titres	0	0	0
Pertes exceptionnelles sur titres	0	0	0
Pénalités fiscales	0	0	0
TOTAL	0	0	0

NOTE 18 - IMPOT SUR LES BENEFICES

(en euros)

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Reprises de provisions pour impôt	0	0	0
Impôt sur les bénéfices	-309 428	-486 024	-825 265
TOTAL	-309 428	-486 024	-825 265

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

BDO France – Léger Et Associés
113, rue de l'Université,
75007 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

(Période du 01 Janvier 2016 au 30 Juin 2016)

Aux Actionnaires

HSBC SFH (FRANCE) SA
15, Rue Vernet
75008 PARIS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société HSBC SFH (FRANCE) SA, relatifs à la période du 01 Janvier 2016 au 30 Juin 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine de la société et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de la société.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel

d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Fait à Neuilly Sur Seine et Paris, le 19 juillet 2016

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

BDO France – Léger et Associés

Nicolas Montillot

Fabrice Chaffois

Attestation du responsable du rapport financier semestriel au 30 juin 2016

J'atteste, conformément aux dispositions de l'article 222.4 du règlement général de l'AMF, qu'à ma connaissance, les comptes semestriels au 30 juin 2016 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restant de l'exercice.



Paris, le 20 juillet 2016
Samir El Aziz, Directeur Général